

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
LA TÉNARÈZE

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2011

L'an deux mille douze, le 10 février à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Caussens, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON remplacé par sa suppléante Véronique ARLIN, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régine SZYMKOVIAK, Xavier FERNANDEZ, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Jean-Yves GEISSER, Serge MARITAN, Bernard ROZES remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Raymonde BARTHE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE, Bernard LEBE remplacé par son suppléant Patrick LAVIGNE, Nicolas MELIET, Patrick BATMALE, Patricia ESPERON, Christian DUFFAU, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Bernard BORDIGNON, Philippe BOYER, Roland CLAVERIE, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Jean-Marie GILLOT, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Pierre MOREL, Henry LUCHET, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSÉS : Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Etienne BARRERE, Jean-François SOPÉNA, Pierre DULONG, Daniel BELLOT, Maurice ADON, Huguette CARLES, Denis DECLOCHEZ, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRE, Fabrice LACOMBE,

ABSENTS : François BAQUÉ, Carine CHAVALLE, Thierry COLAS, Hervé COLLIN, Hélène DELPECH, Wilfried LUSSAGNET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Robert POURROUQUET, Jean-François ROUSSE,

INVITÉ EXCUSÉ : NÉANT ;

ONT DONNÉ PROCURATION : NÉANT ;

SECRÉTAIRE: Philippe BOYER ;

Objet : REALISATION DE L'ESPACE DECOUVERTE DES PAYSAGES - Plan de financement prévisionnel

Monsieur le Président rappelle :

- la délibération en date du 8 juillet 2011 portant « Projet d'implantation des futurs locaux de l'Office de Tourisme et de l'Espace de Découverte aux abords du Cloître de Condom » qui décide sous réserve de l'accord du Conseil Municipal de Condom, du principe de la réalisation d'un projet d'aménagement des locaux de l'Office de Tourisme de la Ténarèze et de l'Espace de Découverte des Paysages aux abords du Cloître de Condom et dans une partie de ce bâtiment ;
- la délibération en date du 16 février 2010 portant « Délibération de principe pour l'engagement de la communauté de communes à la création d'outils de communication et d'un lieu de valorisation des paysages du territoire » qui décide de la création d'un Espace découverte des Paysages et d'outils multimédias pour l'accompagnement à la visite.

Monsieur le Président explique que la conception scénographique faisait l'objet d'une tranche optionnelle dans la proposition du cabinet AVEC qui réalise l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Cette tranche a été affermie et est en cours de réalisation.

A ce jour, l'Espace de découverte des paysages est imaginé comme :

- un équipement de découverte qui immerge le visiteur et lui donne envie de prolonger son expérience sur le terrain,
- un équipement d'information touristique, historique, géographique... en mesure de provoquer des interrogations et de donner des clés de lecture du paysage,
- un équipement de sensibilisation aux problématiques actuelles liées à l'environnement, à l'évolution des paysages ou au développement économique, dans une démarche pédagogique, éducative et ludique.

Afin de respecter les engagements du Pôle d'Excellence Rurale, et de garantir le bénéfice des subventions, il est nécessaire dans un premier temps de penser cet équipement ex-nihilo, dans une logique de scénographie mobile et itinérante fondée sur des outils nomades. L'intégration de cette scénographie dans les espaces dédiés et aménagés au sein du cloître pourra être envisagée dans un second temps.

L'équipement itinérant pourra s'appuyer sur des relais de terrain fixes sur le territoire intercommunal (points d'étapes, stations d'interprétation sur des sites remarquables, points de vue,...) qui permettront de compléter l'équipement et de créer un parcours de découverte.

Au-delà des contraintes de calendrier, cette logique d'intervention offre une véritable opportunité par rapport à la conception de l'Espace Découverte des Paysages, en l'inscrivant sur tout le territoire intercommunal dans une logique d'irrigation et de participation des acteurs locaux.

Globalement, les objectifs de ce projet sont :

- développer l'attractivité du territoire en renouvelant son image,
- fédérer et structurer une offre touristique et pédagogique complémentaire,
- innover et sensibiliser par l'axe paysager et la conscience patrimoniale.

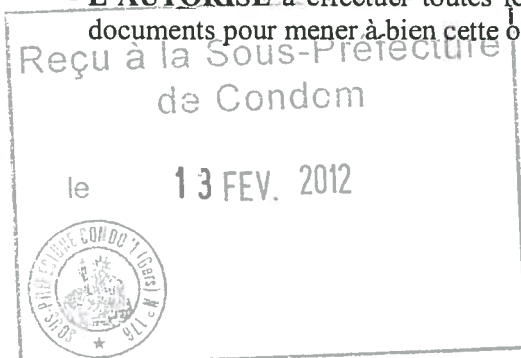
Le plan de financement prévisionnel se décline comme suit :

Dépenses	exemples de dispositifs	Montant estimatif (€ / H.T.)
Honoraires Assistance à Maîtrise d'Ouvrage		10 360.00
Mobilier et agencement / signalétique / graphisme	Création de caissons et de supports (panneaux,...) Définition et déclinaison de la charte graphique, impressions,...	100 000
Equipements audiovisuels et systèmes interactifs	Ecrans, cloches à sons, dispositifs d'ambiances à déclenchement automatique (lumière, projections, sons,...), odogramas, dispositifs tactiles,...	50 000
Conception et montages audiovisuels et multimédia	Réalisation de films, de montages photographiques, de bande-son, de contenus interactifs (quiz,...),...	55 000
Maquettes et facs similés	Reconstitutions en volume du territoire et d'éléments caractéristiques (cep de vigne,...), coupes de sols, copies d'originaux (objets, documents,...) en grand format,...	90 000
Photographies	Réalisation de campagnes photographiques	7 040
Droits d'auteur / crédits photographiques		5 400
Equipement des sites relais (5 à 6 sites)	Mobilier, équipement et contenus	50 000
Conception et réalisation de documents de communication		20 000
Total dépenses		387 800.00

Recettes	pourcentage de participation	montant € H.T.
Financement Leader	30.555 %	118 494.00
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	34.445 %	133 576.00
Conseil Général	15.000 %	58 170.00
Autofinancement	20.000 %	77 560.00
Total recettes	100.000 %	387 800.00

Le Conseil Communautaire, **Ouï** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de l'affermissement de la tranche optionnelle « conception scénographique » au cabinet Avec ;
- **APPROUVE** le projet d'investissement décrit ci-dessus ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- **L'AUTORISE** à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.



Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE